

« LES CITOYEN.NE.S ET L'UE : DIVORCE À L'HORIZON ? »

Jeudi 9 mai 2019,
POUR LA SOLIDARITÉ-PLS

Le 9 mai 2019, journée de l'Europe, PLS organisait un Midi de la Solidarité sur le thème du déficit démocratique à la veille des élections européennes. Le constat est sans appel : le déficit s'est installé au cœur de l'Union européenne (UE) entraînant des questions majeures pour l'avenir du projet européen. Pourquoi peut-on parler de déficit démocratique ? Comment y remédier ? Telles sont les questions auxquelles les intervenant.e.s ont tenté de répondre.

PROGRAMMES/INTERVENANT.E.S

Conny Reuter, Secrétaire général de SOLIDAR qui est un réseau européen d'organisations de la société civile œuvrant pour plus de justice sociale en Europe.

Jacques Moriau, Sociologue et chargé de recherches au CBCS (Conseil bruxellois de la coordination sociopolitique) qui est une plateforme d'associations basée à Bruxelles soutenant le dialogue sociopolitique, notamment, via l'organisation de groupes de travail et de conférences-débats.

Marie Schuller, Chargée de projet au sein de POUR LA SOLIDARITÉ-PLS.

UN DÉFICIT INSTITUTIONNEL

Les institutions sont jugées trop complexes, trop floues et technocratiques. Elles se sont construites sur le modèle de l'élitisme administratif français fonctionnant par le biais de concours et par une forte hiérarchie qui s'est accentuée au sein la Commission européenne avec l'arrivée de Jean-Claude Juncker à sa présidence. Cette hiérarchisation s'accompagne d'un manque de transparence fréquemment critiqué. Les procédures de négociations et de décisions sont souvent opaques (à l'instar des trilogues), troublant la compréhension d'un mécanisme déjà complexe et les expert.e.s amené.e.s à travailler avec la Commission profitent des politiques qu'ils préconisent, posant de sérieuses questions d'objectivité. En outre, les États ont pris le dessus dans le processus de décision favorisant l'expression des égoïsmes nationaux et les nombreux blocages décisionnels qui s'en suivent (tel est le cas de la politique migratoire européenne). Le Conseil s'est aujourd'hui imposé au

1

détriment de la Commission et du Parlement européen qui est pourtant l'incarnation de la représentation démocratique des citoyen.ne.s européen.ne.s. Enfin, les instruments mis en place par la Commission pour remédier à ce déficit (initiatives citoyennes européennes et consultations citoyennes) se sont avérés complexes et inefficaces.

UN DÉFICIT POLITIQUE

Les intervenant.e.s ont rappelé que le déficit démocratique n'est pas exclusivement institutionnel. La dimension politique est aussi une question centrale dans la poursuite du projet européen. Si à l'origine, le projet européen était un projet économique, il s'agissait aussi d'un projet politique unissant des États qui s'étaient affrontés durant la Seconde Guerre Mondiale. Certains États membres ont mis en place des mesures sociales produisant des résultats positifs mais qui ont peu été diffusés à l'instar par exemple, du Portugal ou de la France avec sa politique des 35 heures. Enfin, il est nécessaire de se défaire de l'illusion selon laquelle l'Union européenne n'aurait pas les moyens de mettre en œuvre une politique sociale sous prétexte qu'elle n'aurait pas de compétences exclusives en la matière. L'UE peut enclencher l'Europe sociale si elle s'en donne les moyens, tout comme elle s'est donné les moyens de sa construction.

UN DÉFICIT SOCIAL

L'Europe sociale n'a jamais été développée à la même hauteur que l'Europe économique depuis le début du projet européen. Le domaine social a été absent des réponses à la crise économique de 2008. En appliquant les mêmes outils pour répondre à la crise que ceux qui l'avaient produite, l'Union européenne a plongé les États membres dans de profondes récessions. Le Socle européen des droits sociaux (SEDS) adopté à Göteborg en 2017 semblait être l'opportunité du relancement de l'Europe sociale. Pourtant, sa mise en œuvre tarde toujours. La seule réalisation tient aujourd'hui à l'adoption récente de la directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée qui a été fortement critiquée. Cette directive s'attaque à la surface du problème sans prendre en considération la nécessité urgente de la reconnaissance d'un travail décent pour toutes et tous.

UN DÉFICIT ASSOCIATIF

Comme soulevé lors de la rencontre, le milieu associatif est essentiel pour faire le pont entre les citoyen.ne.s et les pouvoirs publics. Pourtant, les liens entre ces entités sont fortement distendus et les citoyen.ne.s ne disposent pas d'un espace public pour s'exprimer sur les questions européennes. Le secteur associatif est néanmoins au cœur du système démocratique : il permet aux citoyen.ne.s de s'organiser collectivement pour définir des intérêts communs, d'agir sur le politique et sur la société dans son ensemble. C'est un espace collectif de dialogue, d'analyse, de proposition et de réflexion sur des questions sociétales nouvelles. Les associations incarnent donc une fonction de médiation très importante pour maintenir le dialogue entre citoyen.ne.s et pouvoirs publics. Le monde associatif est pourtant aujourd'hui en crise et en mutation, peinant à répondre à cette mission première de médiation. Il est en effet attaqué sur le plan juridique : les associations deviennent de

2

simples prestataires de services véhiculant une vision gestionnaire du monde associatif au détriment des visions contestataires et affinitaires. Cette mutation de structure s'accompagne d'une dégradation des relations partagées avec les pouvoirs publics. Les associations deviennent des para-pouvoirs publics, entretenant une simple relation client-fournisseur. Ces dégradations s'accompagnent aussi d'un lien de plus en plus distendu avec les citoyen.ne.s car les associations ne parviennent plus à relayer leur parole auprès du pouvoir politique.

QUEL AVENIR ?

Si le déficit démocratique a des causes palpables au niveau des institutions, de la société civile et des politiques, il est surtout présent dans son aspect conceptuel et dans la perception de l'Union européenne. Dans cette période d'incertitude il ne faut pas baisser les bras. Il faut prouver aux citoyen.ne.s que l'Europe est à leur écoute et agit. Il faut impulser le changement tant qu'il est encore temps pour raffermir la cohésion sociale. À l'heure actuelle, une majorité des citoyen.ne.s européen.ne.s soutient encore ce projet commun commencé il y a 60 ans. Le monde associatif a lui aussi son rôle à jouer dans la poursuite du projet européen. Il doit relancer sa position militante, critique et politique pour relayer au mieux, la parole des citoyen.ne.s.

Le projet européen souffre de différents déficits : institutionnel, politique, social et associatif. Pour y remédier, il est temps de relancer l'Europe sociale, de valoriser le secteur associatif et de démocratiser les institutions par le biais d'une volonté politique forte. À la veille des élections européennes, chacun.e d'entre nous doit se mobiliser pour construire l'Europe de demain.

« Les grands mouvements qui peuvent changer notre vie collective viennent d'en bas. La démocratie, ça vient de la protestation, de ceux qui n'ont pas de quoi manger, qui n'ont pas de liberté, qui ne peuvent pas s'exprimer, qui ne sont pas représentés. Aujourd'hui, plus vous descendez, plus c'est vivant. » Alain Touraine¹.

¹ Olivier Schmitt, « Alain Touraine : 'Nous sommes à l'heure de la mini-politique' », Le Monde, 4 septembre 2010, Consulté sur : <https://lemde.fr/2V9VY8J>